

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille seize, le vingt deux mars à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, VAGINAY Sophie, STUPNICKI Josiané, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, NICOLAS Yves, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSEE : Mme DOUX Séverine ayant donné pouvoir de Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2016 / 7

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE DONNEES PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 MAI 2014.

Le Conseil de Communauté,
Vu sa délibération visée en objet,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **PREND ACTE** des décisions du Président visées ci-dessous :

- Décision 2015/046 du 16/11/2015 :
INSERTION PUBLICITE POUR UN MONTANT DE 6 500.00 € HT AUPRES DE L'EXPRESS.
- Décision 2015/047 du 16.11.2015 :
INSERTION EQUIPE MAGAZINE POUR UN MONTANT DE 10 000.00 € HT AUPRES D'AMAURY MEDIAS.
- Décision 2015/048 du 16.11.2015 :
INSERTION PUBLICITE M LE MONDE POUR UN MONTANT DE 6 000.00 € HT AUPRES DE LAGARDERE METROPOLE.
- Décision 2015/049 du 16.11.2015 :
INSERTION VSD POUR UN MONTANT DE 6 000.00 € HT AUPRES DE PROFIL REGIE PUBLICITAIRE.
- Décision 2015/050 du 33.11.2015 :
ENQUETE DE SATISFACTION CLIENTELE SAUZE ET ST ANNE POUR UN MONTANT DE 16 850.00 € HT AUPRES DE LA STE CONTOURS.
- Décision 2015/051 du 30.11.2015 :
MISE AUX NORMES PISTE AERODROME ABATTAGE BOIS BROYAGE ET EVACUATION BRANCHES POUR UN MONTANT DE 8 200.00 € HT AUPRES DE La STE EXPLOITATION FORESTIERE DE L'UBAYE.
- Décision 2015/052 du 24.12.2015 :
ASSURANCE BRIS DE MACHINES EXPLOITATION REMONTEES MECANQUES POUR UN MONTANT DE 11 408.72 € HT/ an (4 ans) AUPRES DE ALLIANZ Annecy.
- Décision 2016/001 du 10.02.2016 :
MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA DSP ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR UN MONTANT DE 13 735.00€ HT AUPRES DE LA SOCIETE ARTELIA.
- Décision 2016/002 du 10.03.2016 :
TRAVAUX DE SECURISATION, DE RESTAURATION, PORT EST DU FORT DE TOURNOUX ET BATTERIE DES CAURRES LOT N° 1 TRAVAUX DE MACONNERIE POUR UN MONTANT DE 51 000.00€ HT AUPRES DE LA SOCIETE EIFFAGE.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

C.C.V.U



Le Président,
M. Jacques MARTIN

Séance du 22 Mars 2016